

# HOLLISTÉA

ÉCOLE DE MÉDECINE OSTÉOPATHIQUE



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE**

**2023/2024**

## Sommaire

Préambule.....	4
1. ETUDIANTS/ELEVES EN FORMATION .....	5
1.1 Candidats au processus d'admission .....	5
1.1.1 Mode de sélection.....	5
1.1.2 Profil des candidats et sélection .....	6
1.2 Etudiants/élèves en formation .....	6
1.2.1 Effectif étudiants/élèves par année de formation à la date de rentrée.....	6
1.2.2 Suivi des promotions.....	7
1.2.3 Résultats aux évaluations prévues réglementairement .....	8
1.2.4 Résultats au diplôme d'Ostéopathie.....	22
1.2.5 Insertion professionnelle des diplômés .....	23
1.2.5.1 Évolution du placement des titulaires de la certification sur les deux dernières promotions .....	23
1.2.5.2 Analyse globale des diplômés dans les 6 mois après l'octroi de la certification professionnelle .....	25
1.2.5.3 Analyse des revenus financiers et contextualisation des données.....	25
2. GESTION DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION .....	30
2.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents .....	30
2.2 Formation continue des personnels .....	31
3. APPRENTISSAGE CLINIQUE.....	31
3.1 Clinique pédagogique interne .....	31
3.2 Stages externes .....	32
3.3 Evolution de l'activité de la clinique pédagogique interne de l'établissement .....	32
4. ACTIVITES DE RECHERCHE.....	33
4.1 <i>Objectifs de la recherche</i> .....	33
4.1.1 <i>L'Amélioration des contenus pédagogiques</i> .....	33
4.1.2 <i>L'innovation pédagogique</i> .....	33
4.1.3 <i>Le développement de compétences critiques</i> .....	34
4.1.4 <i>Le renforcement du lien formation-emploi</i> .....	34
4.1.5 <i>La promotion de la discipline</i> .....	34
4.2 <i>Activités de recherche en lien avec la formation en ostéopathie</i> .....	35
4.2.1 <i>Répartition des activités de recherche</i> .....	37
4.2.2 <i>La revue de littérature</i> .....	37
4.2.3 <i>Le rapport de cas clinique</i> .....	38
4.2.4 <i>Le portfolio</i> .....	39
4.3 <b>Activités de recherche en lien avec le DUOSPP</b> .....	40
4.4 <i>Évolutions des activités de recherche à venir</i> .....	41

4.4.1	Évolutions à court terme .....	41
4.4.2	Évolutions à moyen terme – 3 ans .....	42
4.4.3	Évolutions à long terme – 5 ans .....	43
4.5	Liste des intervenants en recherche à Holistéa .....	44
4.5	Bibliographie .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.	LES ENQUÊTES DE SATISFACTION DES ETUDIANTS.....	45
5.1	Sur l'établissement.....	45
5.2	Sur la formation.....	46
5.3	Les enseignements & enseignants.....	46
5.3.1	Groupes de pratique .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.3.2	Enseignants théoriques.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.4	Apprentissage clinique.....	47
5.5	Satisfaction globale .....	48
6.	SUIVI PAR L'ARS.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7.	ANNEXES .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Préambule

---

HOLISTÉA est née en 1987, implantée à Cergy depuis 1995. Notre établissement, a vu sa demande de renouvellement d'agréments renouvelée pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par décision du ministère des solidarités et de la santé n° 2021-13, en application du décret n°2014-1043 du 12 septembre relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie. L'établissement est autorisé à accueillir un maximum de 700 étudiants formés chaque année, toutes promotions confondues.

HOLISTEA, initialement détenue et dirigée par son fondateur, Jean-Pierre GUILLAUME a été cédée au groupe NOVETUDE pour la rentrée 2023/2024. Elle fait partie actuellement du réseau Franc'Ostéo, réseau d'écoles d'ostéopathie sur le territoire français toutes agréées par le ministère de la santé, dirigé actuellement par Pascal INGWEILER, ostéopathe et directeur du COS Europe (Strasbourg)

Le Réseau Franc'Ostéo regroupe depuis août 2016 six écoles : l'école d'ostéopathie de Paris (EOP), le Collège Ostéopathique de Bordeaux (COB), l'Institut toulousain d'ostéopathie (ITO), le Collège Ostéopathique de Provence Aix Marseille (COP Aix Marseille), le Centre International d'Ostéopathie de St-Etienne (CIDO), et le Collège Ostéopathique Strasbourg Europe (COS Europe). Il s'est étoffé en 2023 avec l'entrée d'HOLISTÉA en son sein.

HOLISTÉA est dirigée depuis le 16 Septembre 2024 par Julien POLI, ostéopathe depuis 2009 et enseignant dans l'école depuis le 15 septembre 2009, coordinateur pédagogique depuis septembre 2013 et directeur adjoint des études depuis 2019, justifiant ainsi d'une expérience de management de plus de cinq années.

Suite à la réorganisation des niveaux de certifications professionnelles et à la création de l'organisme France Compétences, notre établissement délivre un diplôme inscrit au niveau 7 sur 8 par décision du 31 mai 2023 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles et au répertoire spécifique.

Par ailleurs, à la suite d'un audit de suivi réalisé par le Bureau Veritas en 2023 est confirmé à HOLISTÉA jusqu'en octobre 2026 la certification de service « Ostéopathie : conformité et qualité de service de la formation » mention Excellence, diligentée par la FNEOS (Fédération Nationale de l'Enseignement Supérieur en Ostéopathie), en partenariat avec les principales associations socio-professionnelles en France. Cette certification vise à démontrer la capacité de l'établissement à appliquer les décrets sur la totalité des cinq années du cursus de formation. La certification a été renouvelée pour un nouveau cycle de 3 ans, en octobre 2023.

Egalement, HOLISTÉA est titulaire de la certification QUALIOP1 pour ses actions de formation par certificat n° FR 074659-1 délivré par l'organisme certificateur Bureau Veritas Certification.

Cette certification atteste de la conformité de notre établissement au référentiel national qualité défini par décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences.

L'ensemble des cours (CM/TD/TP) ont eu lieu en présentiel.

# 1. ETUDIANTS/ELEVES EN FORMATION

---

## 1.1 Candidats au processus d'admission

### 1.1.1 Mode de sélection

Les prérequis pour postuler à l'inscription en première année de formation initiale sont :

- ✓ être âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année de l'entrée en formation, et
- ✓ être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence ;

Le dossier de d'inscription comporte :

- ✓ le formulaire de candidature, renseignant les éléments d'état civil ;
- ✓ une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- ✓ un Curriculum Vitae, détaillant le parcours scolaire et extra-scolaire s'il y a lieu ;
- ✓ la copie du baccalauréat ou du titre admis en équivalence, le relevé de notes du baccalauréat, ou un certificat de scolarité pour les élèves de terminale ;
- ✓ une lettre de motivation, comportant les motivations du candidat pour le métier d'ostéopathe d'une part, et pour l'inscription à HOLISTÉA d'autre part ;
- ✓ les bulletins scolaires des deux dernières années de l'enseignement secondaire pour les bacheliers depuis moins de cinq ans, et les bulletins de notes des formations post baccalauréat suivies s'il y a lieu.

Le dossier de candidature est étudié à réception par le responsable du service admission et recrutement de l'établissement qui statue sur la validité du dossier (complétude du dossier, validité des prérequis). Le candidat sera convoqué à un entretien avec un membre de la coordination pédagogique). Cet entretien vise à évaluer le niveau de maturité et de motivation du candidat, et l'adéquation de son profil aux études d'ostéopathie et à la profession.

A l'issue de l'entretien, il est donné un avis favorable ou défavorable sur l'admission au vu des différentes pièces du dossier scolaire, transmis au conseil pédagogique et à la direction de l'établissement.

## 1.1.2 Profil des candidats et sélection

<b>Candidatures FIPB</b>	<b>Nombre</b>
<i>Dossiers reçus</i>	99
<i>Entretien d'admission</i>	68
<i>Inscriptions</i>	54
<i>Redoublements P1</i>	6
<i>Transferts</i>	2

<b>Candidatures FIPS</b>	<b>Nombre</b>
<i>Dossiers reçus</i>	8
<i>Entretien d'admission</i>	5
<i>Inscriptions</i>	5
<i>Redoublements</i>	0
<i>Transferts</i>	0

<b>Promotion 2024/2030 FIPB</b>	
<b>Diplôme</b>	<b>Nombre</b>
<i>BAC</i>	46
<i>Equivalent BAC</i>	1
<i>PASS - LAS</i>	0
<i>Licence / Master</i>	5
<i>Autre</i>	2
<b>TOTAL</b>	54

<b>Promotion 2024/2030 FIPPS</b>	
<b>Diplôme</b>	<b>Nombre</b>
<i>Médecin</i>	0
<i>Kinésithérapeute</i>	0
<i>Podologue</i>	0
<i>Infirmier</i>	3
<i>Psychomotricien</i>	1
<i>Manipulateur electro</i>	1
<i>Autre</i>	0
<b>TOTAL</b>	5

Pour l'année 2024-2025 :

- 1 admission parallèle en P3
- 1 diplôme équivalent BAC, BPJEPS
- 5 Licences dont 2 STAPS
- 2 réorientations adultes après plus de 10 ans d'activité

## 1.2 Etudiants/élèves en formation

### 1.2.1 Effectif étudiants/élèves par année de formation à la date de rentrée

**Pour l'effectif FIPB :**

<b>Promotion</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>TOTAL</b>
<i>P1 FIPB</i>	42	43	85
<i>P2 FIPB</i>	23	43	66
<i>P3 FIPB</i>	45	56	101
<i>P4 FIPB</i>	31	67	98
<i>P5 FIPB</i>	28	37	65
<b>TOTAL</b>	169	246	415

**Pour l'effectif FIPS :**

<b>Promotion</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>TOTAL</b>
<i>P1 FIPS</i>	4	5	9
<i>P2 FIPS</i>	7	7	14
<i>P3 FIPS</i>	5	19	24
<i>P4 FIPS</i>	1	9	10
<i>P5 FIPS</i>	2	9	11
<b>TOTAL</b>	19	49	68

## 1.2.2 Suivi des promotions

**Tableau de suivi des promotions FIPB**

<i>Promotion</i>	<i>Nombre d'étudiants présents au début de l'année scolaire (a)</i>	<i>Nombre d'étudiants ayant abandonné en cours d'année et en fin d'année (b)</i>	<i>Nombre de mutations vers un autre établissement en cours et en fin d'année (c)</i>	<i>Nombre d'étudiants exclus (d)</i>	<i>Nombre d'étudiants redoublants (e)</i>	<i>Nombre d'étudiants admis en année supérieure ou diplômés en dernière année de formation (a-b-c-d-e)</i>
<i>P1 FIPB</i>	85	8	0	0	8	69
<i>P2 FIPB</i>	66	3	0	2	4	57
<i>P3 FIPB</i>	101	4	0	0	0	95
<i>P4 FIPB</i>	98	1	0	0	1	96
<i>P5 FIPB</i>	65	0	0	0	0	65
<b>TOTAL</b>	<b>415</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>382</b>

**Tableau de suivi des promotions FIPS**

<i>Promotion</i>	<i>Nombre d'étudiants présents au début de l'année scolaire (a)</i>	<i>Nombre d'étudiants ayant abandonné en cours d'année et en fin d'année (b)</i>	<i>Nombre de mutations vers un autre établissement en cours et en fin d'année (c)</i>	<i>Nombre d'étudiants exclus (d)</i>	<i>Nombre d'étudiants redoublants (e)</i>	<i>Nombre d'étudiants admis en année supérieure ou diplômés en dernière année de formation (a-b-c-d-e)</i>
<i>P1 FIPS</i>	9	1	0	0	0	8
<i>P2 FIPS</i>	14	0	0	0	0	14
<i>P3 FIPS</i>	24	0	0	0	0	24
<i>P4 FIPS</i>	10	0	0	0	0	10
<i>P5 FIPS</i>	11	0	0	0	0	11
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67</b>

### 1.2.3 Résultats aux évaluations prévues réglementairement

#### Promotions FIPB

<b>P1</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>	<b>% de dettes</b>
UE 1.1	71	20	13	33	38	46,48%	53,52%
UE 1.3	73	26	30	56	17	76,71%	23,29%
UE 1.4	73	54	17	71	2	97,26%	2,74%
UE 1.5	75	30	35	64	11	85,33%	14,67%
UE 1.6	75	54	17	71	4	94,67%	5,33%
UE 1.7	75	46	21	67	8	89,33%	10,67%
UE 1.8	75	35	29	64	11	85,33%	14,67%
UE 1.9	75	34	28	62	13	82,67%	17,33%
UE 1.10	75	56	10	66	9	88,00%	12,00%
UE 4.1	75	50	15	65	10	86,67%	13,33%
UE 5.1	75	39	21	60	15	80,00%	20,00%
UE 5.2	75	56	16	72	3	96,00%	4,00%
UE 5.5	75	53	9	62	13	82,67%	17,33%
UE 5.6	75	65	5	70	5	93,33%	6,67%
UE 5.8	75	60	13	73	2	97,33%	2,67%
UE 5.9	75	62	7	69	6	92,00%	8,00%
UE 6.4	75	75		75	0	100,00%	0,00%
FPC	75	44	0	44	31	58,67%	41,33%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P1</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	8	9,64%
<i>Redoublements non autorisés</i>	2	2,41%
<i>Attrition</i>	8	9,64%
<i>Mutations</i>	0	0,00%

- 8 Attritions au cours de l'année pour différents motifs (absence dès la rentrée, situation personnelle, rythme d'apprentissage), dont 2 qui ne se sont pas présentés aux rattrapages.
- 8 étudiant sont acceptés en redoublement, Sur les 4 redoublements proposés, seuls 2 se sont réinscrits en 3A
- 52 étudiants passent en année supérieure avec des UE conditionnées

**Ainsi, en 1ère année, 81% des étudiants inscrits en début d'année sont admis en année supérieure.**

<b>P2</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>	<b>% Dettes</b>
UE 1.2	65	33	18	51	14	78,46%	21,54%
UE 1.4	64	61	2	63	1	98,44%	1,56%
UE 1.6	66	41	18	59	7	89,39%	10,61%
UE 1.7	63	53	6	59	4	93,65%	6,35%
UE 1.8	65	31	19	50	15	76,92%	23,08%
UE 1.9	64	35	15	50	16	78,13%	25,00%
UE 2.3	66	66	0	66	0	100,00%	0,00%
UE 2.5	66	59	3	62	4	93,94%	6,06%
UE 2.6	66	61	1	62	4	93,94%	6,06%
UE 3.1	64	64	0	64	2	100,00%	3,13%
UE 4.2	66	43	14	57	9	86,36%	13,64%
UE 4.3	66	66	0	66	0	100,00%	0,00%
UE 5.1	66	51	11	62	4	93,94%	6,06%
UE 5.2	66	43	14	57	9	86,36%	13,64%
UE 5.3	66	66	0	66	0	100,00%	0,00%
UE 5.6	66	52	10	62	4	93,94%	6,06%
UE 5.7	65	54	8	62	3	95,38%	4,62%
UE 5.8	65	54	8	62	3	95,38%	4,62%
UE 5.9	65	56	5	61	4	93,85%	6,15%
UE 5.12	66	66	0	66	0	100,00%	0,00%
FPC	66	43	0	43	23	65,15%	34,85%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P2</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	4	6,06%
<i>Redoublements non autorisés</i>	2	3,03%
<i>Attrition</i>	3	4,55%
<i>Mutations</i>	0	0,00%
<i>Passage avec dettes</i>	33	50,00%

- 3 attritions pour changement d'orientation / démotivation
- 2 étudiants qui redoublaient leurs 2A mais qui n'ont pas validé leur année de nouveau et n'ont pas été accepté au redoublement chez nous (beaucoup d'absence pour les 2)
- Sur les 4 redoublements proposés, seuls 2 se sont réinscrits en 3A
- 50% de passages avec dettes, surtout des manques sur les stages FPC

**Ainsi, en 2ème année, 91% des étudiants inscrits en début d'année sont admis en année supérieure.**

<b>P3</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>
UE 1.6	94	92	2	94	0	100,00%
UE 2.2	95	88	7	95	0	100,00%
UE 2.4	97	86	11	97	0	100,00%
UE 2.5	99	89	10	99	0	100,00%
UE 2.7	97	90	7	97	0	100,00%
UE 2.8	94	91	3	94	0	100,00%
UE 3.1	93	92	1	93	0	100,00%
UE 3.2	101	99	2	101	0	100,00%
UE 3.3	93	92	1	93	0	100,00%
UE 4.3	101	39	62	101	0	100,00%
UE 5.3	101	101	0	101	0	100,00%
UE 5.4	101	68	33	101	0	100,00%
UE 5.5	101	62	39	101	0	100,00%
UE 5.6	101	76	25	101	0	100,00%
UE 5.7	101	82	19	101	0	100,00%
UE 5.8	101	64	37	101	0	100,00%
UE 5.9	101	77	24	101	0	100,00%
UE 5.10	93	93	0	93	0	100,00%
UE 5.11	98	68	30	98	0	100,00%
UE 6.1	101	101	0	101	0	100,00%
UE 6.5	93	92	1	93	0	100,00%
UE 7.3	101	101	0	101	0	100,00%
FPC	101	101	0	101	0	100,00%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P3</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	0	0%
<i>Redoublements non autorisés</i>	0	0%
<i>Attrition</i>	4	3,90%
<i>Mutations</i>	0	0%

- 101 étudiants autorisés à passer en année supérieure
- attritions pour réaliser une année de césure
- 1 étudiant a abandonné en fin d'année

**Ainsi, en 3ème année, 96,1% des étudiants inscrits en début d'année sont admis en année supérieure.**

<b>P4</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>	<b>% de dettes</b>
<i>UE 2.1</i>	95	43	47	90	5	94,74%	5,26%
<i>UE 2.2</i>	90	85	5	90	0	100,00%	0,00%
<i>UE 2.4</i>	95	41	48	92	3	96,84%	3,16%
<i>UE 2.9</i>	90	78	10	88	2	97,78%	2,22%
<i>UE 2.10</i>	92	54	32	86	6	93,48%	6,52%
<i>UE 2.11</i>	90	90	0	90	0	100,00%	0,00%
<i>UE 2.12</i>	90	90	0	90	0	100,00%	0,00%
<i>UE 2.15</i>	98	72	21	93	5	94,90%	5,10%
<i>UE 3.1</i>	92	91	1	92	0	100,00%	0,00%
<i>UE 4.3</i>	98	98	0	98	0	100,00%	0,00%
<i>UE 5.4</i>	98	35	62	97	1	98,98%	1,02%
<i>UE 5.11</i>	95	20	49	69	26	72,63%	27,37%
<i>UE 6.2</i>	95	87	5	92	3	96,84%	3,16%
<i>UE 6.5</i>	90	90	0	90	0	100,00%	0,00%
<i>UE 7.1</i>	98	61	36	97	1	98,98%	1,02%
<i>UE 7.2</i>	97	92	5	97	0	100,00%	0,00%
<i>FPC</i>	98	98	0	98	0	100,00%	0,00%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P4</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	1	1,02%
<i>Redoublements non autorisés</i>	0	0,00%
<i>Attrition</i>	1	1,02%
<i>Mutations</i>	0	0,00%
<i>Passage avec dettes</i>	33	33,67%

- L'ensemble de la promotion valide l'AFGSU (U.E5.12) proposée jusqu'à alors en 4ème année
- 1 attrition en cours d'année - l'étudiant ayant exprimé sa volonté de réorientation professionnelle
- 1 étudiant est accepté en redoublement avec 6 UE non validées
- 33 étudiants sont autorisés à passer en année supérieure avec au moins une dette

**Ainsi, en 4ème année, 98% des étudiants inscrits en début d'année sont admis en année supérieure.**

<b>P5</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>
<i>UE 2.13</i>	65	65		65	0	100,00%
<i>UE 2.14</i>	65	44	21	65	0	100,00%
<i>UE 2.16</i>	63	43	20	63	0	100,00%
<i>UE 3.4</i>	63	63		63	0	100,00%
<i>UE 3.5</i>	63	63		63	0	100,00%
<i>UE 3.6</i>	63	63		63	0	100,00%
<i>UE 6.3</i>	65	65		65	0	100,00%
<i>UE 6.5</i>	64	64		64	0	100,00%
<i>UE 7.4</i>	65	65		65	0	100,00%
<i>UE 7.5</i>	64	64		64	0	100,00%
<i>FPC</i>	65	59	6	65	0	100,00%
<i>Mémoire (RCC)</i>	65	65		65	0	100,00%
<i>Nb de consults &gt; 150</i>	65	65		65	0	100,00%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P5</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	0	0%
<i>Redoublements non autorisés</i>	0	0%
<i>Attrition</i>	0	0%
<i>Mutations</i>	0	0%

- 3 redoublants ont validées l'ensemble des UE manquantes

<b>P1</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>	<b>% de dettes</b>
UE 1.1	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 1.2	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 1.3	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 1.4	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 1.6	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 1.7	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 1.8	8	7	1	8	0	100,00%	0,00%
UE 1.9	8	7	1	8	0	100,00%	0,00%
UE 4.1	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 5.2	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 5.5	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 5.6	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
UE 5.8	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%
FPC	8	8	0	8	0	100,00%	0,00%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P1 FPS</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	0	0,00%
<i>Redoublements non autorisés</i>	0	0,00%
<i>Attrition</i>	1	11,11%
<i>Mutations</i>	0	0,00%

- 1 Attrition par manque de connaissance de la formation
- Aucun redoublement / Aucun passage avec dette

<b>P2</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>	<b>% de dettes</b>
UE 1.6	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 2.12	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 2.2	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 2.3	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 2.4	14	11	3	14	0	100,00%	0,00%
UE 2.5	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 2.6	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 2.12	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 4.2	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 5.2	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 5.3	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%
UE 5.5	14	11	3	14	0	100,00%	0,00%
UE 5.6	14	12	2	14	0	100,00%	0,00%
UE 5.7	14	11	2	13	1	92,86%	7,14%
UE 5.8	14	12	2	14	0	100,00%	0,00%
UE 5.9	14	13	1	14	0	100,00%	0,00%
FPC	14	14	0	14	0	100,00%	0,00%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P2 FPS</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	0	<b>0%</b>
<i>Redoublements non autorisés</i>	0	<b>0%</b>
<i>Attrition</i>	0	<b>0%</b>
<i>Mutations</i>	0	<b>0%</b>
<i>Passage avec dettes</i>	0	<b>0%</b>

- Aucun redoublement / Aucun passage avec dette

<b>P3</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>	<b>% de dettes</b>
UE 2.10	24	24	0	24	0	100,00%	0,00%
UE 2.2	24	21	1	22	2	91,67%	8,33%
UE 2.7	24	24	0	24	0	100,00%	0,00%
UE 2.8	24	24	0	24	0	100,00%	0,00%
UE 5.4	24	24	0	24	0	100,00%	0,00%
UE 4.3	24	24	0	24	0	100,00%	0,00%
UE 5.3	24	24	0	24	0	100,00%	0,00%
UE 5.11	24	20	4	24	0	100,00%	0,00%
UE 5.5	24	24	0	24	0	100,00%	0,00%
UE 5.8	24	21	3	24	0	100,00%	0,00%
UE 5.6	24	22	2	24	0	100,00%	0,00%
UE 5.9	24	21	3	24	0	100,00%	0,00%
FPC	24	24	0	24	0	100,00%	0,00%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P3 FPS</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	0	<b>0%</b>
<i>Redoublements non autorisés</i>	0	<b>0%</b>
<i>Attrition</i>	0	<b>0%</b>
<i>Mutations</i>	0	<b>0%</b>

- Aucun redoublement

<b>P4</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>	<b>% de dettes</b>
UE 2.7	9	9	0	9	0	100,00%	0,00%
UE 2.9	9	9	0	9	0	100,00%	0,00%
UE 2.12	9	9	0	9	0	100,00%	0,00%
UE 2.13	9	9	0	9	0	100,00%	0,00%
UE 5.11	9	4	5	9	0	100,00%	0,00%
Mémoire RL	9	7	0	7	2	77,78%	22,22%
FPC	9	9	0	9	0	100,00%	0,00%
UE 7.1	9	9	0	9	0	100,00%	0,00%
UE 7.2	9	9	0	9	0	100,00%	0,00%
UE 7.3	9	9	0	9	0	100,00%	0,00%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P4 FPS</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	0	<b>0%</b>
<i>Redoublements non autorisés</i>	0	<b>0%</b>
<i>Attrition</i>	0	<b>0%</b>
<i>Mutations</i>	0	<b>0%</b>
<i>Passage avec dettes</i>	2	<b>22%</b>

- Aucun redoublement
- 2 Passages avec dette de RL, non rendue

<b>P5</b>	<b>Nb d'étudiants présentés à l'épreuve</b>	<b>Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)</b>	<b>Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)</b>	<b>Nb d'étudiants ayant validé</b>	<b>Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session</b>	<b>% de réussite</b>	<b>% de dettes</b>
<i>UE 5.11</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>UE 2.11</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>UE 2.16</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>UE 3.1</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>UE 3.4</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>UE 3.5</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>UE 3.6</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>UE 6.2</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>Mémoire (RCC)</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%
<i>FPC</i>	11	11	0	11	0	100,00%	0,00%

**Bilan de l'année 2023-2024 :**

<b>Bilan P5 FPS</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>
<i>Redoublements autorisés</i>	0	0%
<i>Redoublements non autorisés</i>	0	0%
<i>Attrition</i>	0	0%
<i>Mutations</i>	0	0%

- Aucun redoublement

#### 1.2.4 Résultats au diplôme d'Ostéopathie

##### Candidats au diplôme - Candidats FIPB

<b>Résultats Diplôme</b>	<b>1ère session</b>	<b>2ème session</b>
<i>Présentés</i>	65	0
<i>Admis</i>	65	0
<i>Nb d'échec</i>	0	0

##### Candidats au diplôme - Candidats FIPS

<b>Résultats Diplôme</b>	<b>1ère session</b>	<b>2ème session</b>
<i>Présentés</i>	11	0
<i>Admis</i>	11	0
<i>Nb d'échec</i>	0%	

## 1.2.5 Insertion professionnelle des diplômés

Les enquêtes d'insertion professionnelle des titulaires de la certification à 18 et 30 mois et leur publication constituent une obligation réglementaire dont HOLISTÉA s'acquitte envers le ministère chargé de la santé (dossier de renouvellement d'agrément). Ces enquêtes sont publiées sur le site internet de l'école. Pour l'enregistrement de notre certification au RNCP, l'école mène également une enquête à 6 et 30 mois.

Les objectifs sont d'apprécier statistiquement le nombre de professionnels en exercice et l'évolution de leur parcours professionnel.

L'enquête interroge les diplômés sur leur parcours avant et après leurs études. Des questions portent précisément sur les divers statuts et activités professionnelles (libérales, salariées...), les revenus, les lieux d'implantation.

Le dispositif est le suivant :

- Au cours de leur année de certification, les étudiants sont informés de la mise en place d'enquêtes d'insertion professionnelle ;
- Début janvier, les titulaires de la certification reçoivent l'enquête à renseigner en ligne ;
- Trois relances par e-mail pour les non-répondants sont réalisées avec une semaine d'intervalle ;
- Pour les non-répondants, l'enquête se poursuit par l'étape de relance téléphonique. Celles-ci, ainsi que l'analyse finale des données, sont confiées à un prestataire externe : l'entreprise NOVE Opteam.
- Cette étape, ainsi que l'analyse finale des données, sont confiées à un prestataire externe : l'entreprise NOVE Opteam.

Les données recueillies sont analysées de manière globale et anonyme pour suivre le devenir des ostéopathes professionnels formés par l'école.

Afin de garantir la confidentialité des informations transmises, seules la direction et l'entreprise chargée de l'enquête ont accès aux réponses. Le prestataire est soumis au secret professionnel et normes de protection des données RGPD.

Nous présentons les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle menées auprès de la promotion certifiée en 2021 pour les diplômés à 6 et 30 mois après leur certification, ainsi que de la promotion certifiée en 2022 pour les diplômés à 6 et 18 mois après leur certification et de la promotion 2023 pour les diplômés à 6 mois après leur certification

### 1.2.5.1 Évolution du placement des titulaires de la certification sur les deux dernières promotions

Pourcentage des répondants à l'enquête 2024 :

- 65,67% des diplômés de 2021
- 71,23% des diplômés de 2022
- 80,56% des diplômés de 2023

Ayant répondu au questionnaire :

#### Promotion 2021

- 97,73% des diplômés certifiés en 2021 ayant répondu ont une activité professionnelle à 30 mois, 100% d'entre eux exercent la profession d'ostéopathe.

Le répondant de la promotion 2021 n'ayant pas d'activité professionnelle 30 mois après l'obtention de son diplôme, indique qu'il est en recherche d'emploi.

- A six mois, 97,73% des diplômés certifiés en 2021 ayant répondu avaient une activité professionnelle, 100% d'entre eux exerçaient la profession d'ostéopathe.

Le répondant de la promotion 2021 n'ayant pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de son diplôme, est inactif pour prise de congés.

### **Promotion 2022**

- A six mois, 96,15% des diplômés certifiés en 2022 ayant répondu avaient une activité professionnelle, 100% d'entre eux exerçaient la profession d'ostéopathe.

2 des diplômés de la promotion 2022 n'avaient pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Ils sont en recherche de structure, le lieu d'installation n'est pas encore identifié et ils sont en attente de réponse concernant le lieu d'implantation.

### **Promotion 2023**

- A six mois 94,83% des diplômés certifiés en 2023 ayant répondu ont une activité professionnelle, 98,18% d'entre eux exercent la profession d'ostéopathe.

Au sein de cette promotion 2023, 3 diplômés n'ont pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Ces derniers sont inactifs car ils ont décidé de prendre des congés, leurs lieux d'installation n'est pas encore identifié et sont en recherche de structure.

Le répondant n'exerçant pas d'activité professionnelle en tant qu'ostéopathe travaillait en tant qu'hôte de caisse.

### 1.2.5.2 Analyse globale des diplômés dans les 6 mois après l'octroi de la certification professionnelle

Promotions	Nombre total de titulaires de la certification	Nombre de titulaires exerçant principalement les activités visées par la certification à 6 mois	Rémunération brute annuelle moyenne des titulaires exerçant les activités visées à 6 mois
2021	67 dont 44 répondants	43	32 695,23 €
2022	73 dont 52 répondants	50	25 854,14 €
2023	72 dont 58 répondants	54	15 295,74 €

### 1.2.5.3 Analyse des revenus financiers et contextualisation des données

#### Les revenus

##### **Promotion 2021 :**

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe **était de 32 695,23 € pour cette période.**

A titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel de ces diplômés était de **38 846,87 €.**

Et à 30 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés est de **39 398,05 €.**

##### **Promotion 2022 :**

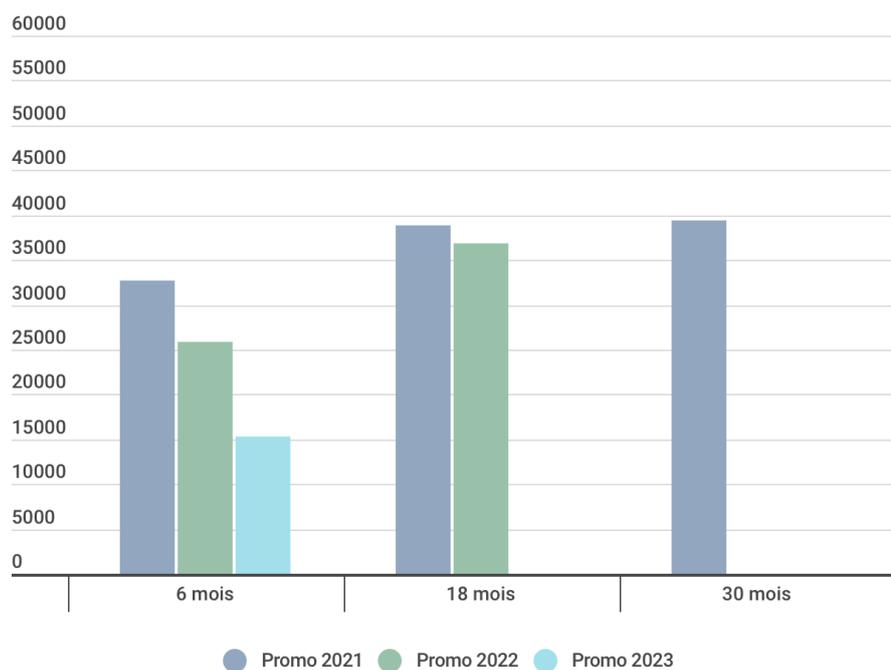
6 mois après l'obtention de leur certification, leur revenu brut moyen **était de 25 854,14 € pour cette période.**

À titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés **est de 36 841,93 €.**

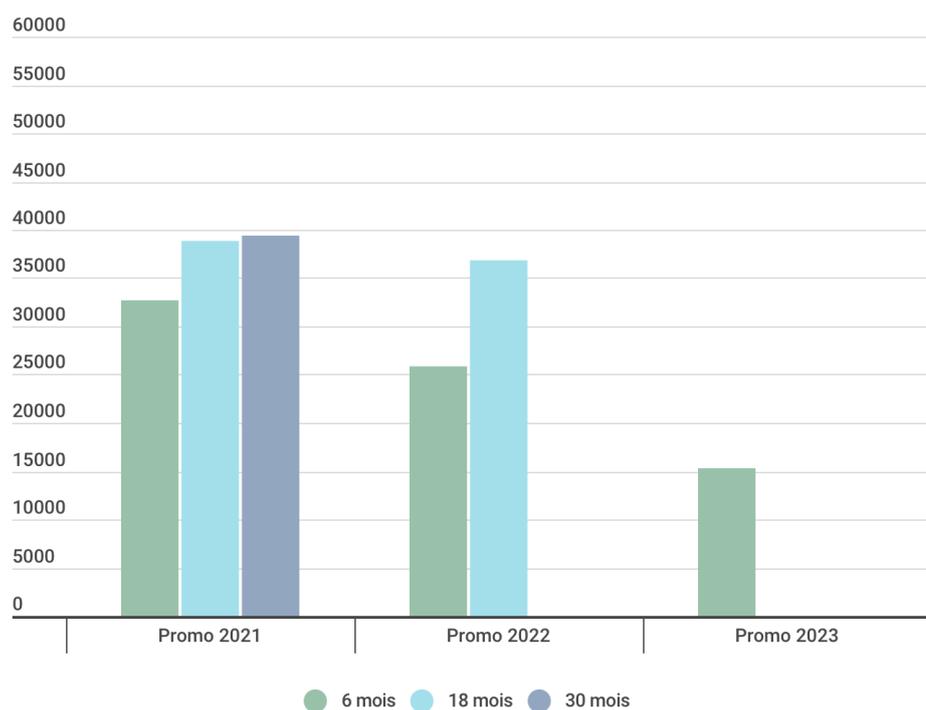
##### **Promotion 2023 :**

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe diplômé en 2022 **est de 15 295,74 € pour cette période.**

Evolution des revenus par promotion à 6, 18 et 30 mois



Evolution des revenus pour les promotions 2021, 2022 et 2023



Il est difficile d'avoir une idée précise de la rémunération d'un ostéopathe et plus particulièrement dans les mois qui suivent le début de l'activité. Certains répondants n'ont réellement travaillé qu'un ou deux mois sur les six qui suivent l'obtention du diplôme.

Or, les données de l'enquête à 6 mois peuvent être interprétées comme traduisant de faibles revenus alors qu'il s'agit de données liées à un démarrage d'activité plus tardif en moyenne 1 à 5 mois.

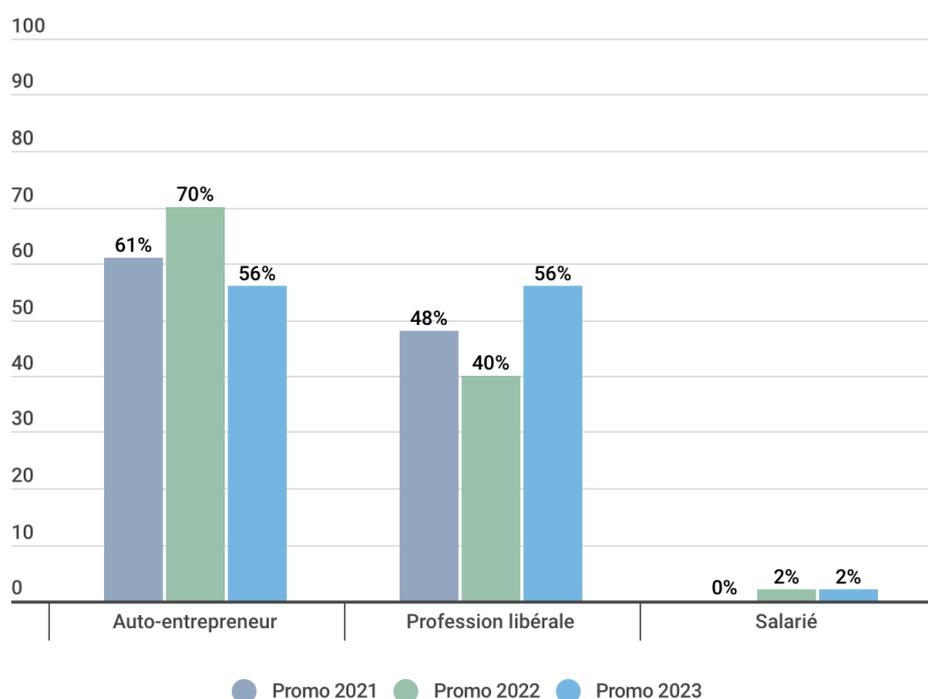
Grâce aux enquêtes effectuées auprès des promotions 2021 et 2022, nous constatons que les revenus des diplômés, passé les 6 premiers mois, ont tendance à se développer de manière importante.

Nous observons une forte diminution de la moyenne des revenus bruts annuels des diplômés à 6 mois depuis la promotion 2021. Nous pouvons justifier cette diminution par la déclaration de 13 diplômés ayant des revenus annuels brut qui dépassaient les 40 000 € pour la promotion 2021 (dont un déclarant 160 000€ de revenus à 6 mois). En comparaison, seulement 2 diplômés dépassent les 40 000€ sur la promotion 2023.

De plus, concernant la promotion 2022, 16 diplômés ont déclaré avoir un revenu brut annuel inférieur à 15 000€ sur cette période. Contrairement à 5 diplômés pour la promotion 2021.

## Statut des diplômés

Evolution des statuts à 6 mois par promotion



Lors de l'installation, les statuts auto-entrepreneur et en profession libérale sont majoritairement favorisés par les ostéopathes.

Bien que peu de professionnels exercent en tant que salarié, la norme reste d'exercer en tant qu'auto-entrepreneur ou en profession libérale. Nous observons une **certaine stabilité dans le nombre de diplômés exerçant sous le statut de salarié.**

Certains diplômés cumulent plusieurs statuts, ce qui explique que le total dépasse les 100 %.

## **Le statut cadre**

Le statut cadre ne concerne que les diplômés ayant une activité en tant que salarié CDI/CDD, au vu du grand nombre de diplômés en profession libérale et auto-entrepreneurs, peu d'entre eux peuvent prétendre à ce statut.

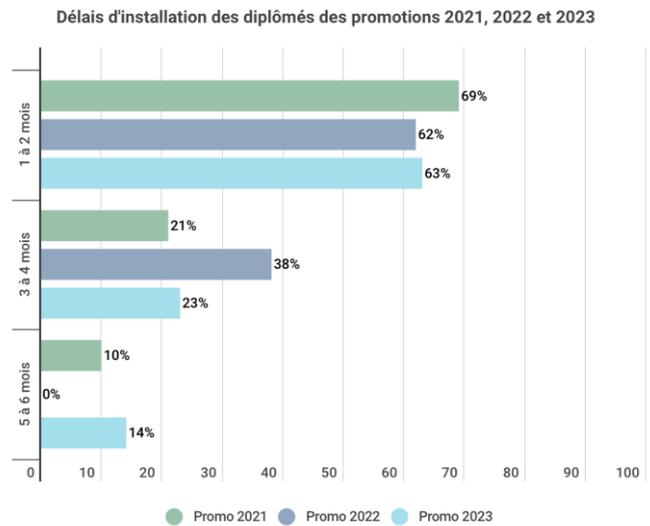
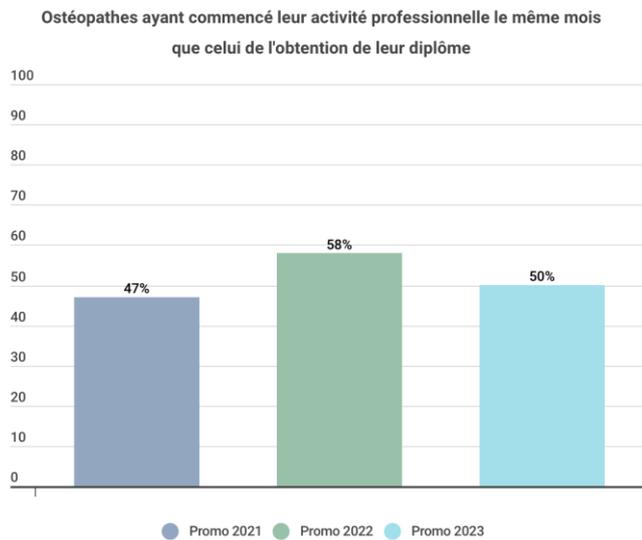
- Pour la promotion 2021 :
  - à 6 mois, pour 0 salarié, aucun statut cadre
  - à 18 mois, pour 1 salarié, aucun statut cadre
  - à 30 mois, pour 1 salarié, aucun statut cadre
  
- Pour la promotion 2022 :
  - à 6 mois, pour 1 salarié, 1 statut cadre
  - à 18 mois, pour 1 salarié, 1 statut cadre
  
- Pour la promotion 2023 :
  - à 6 mois, pour 1 salarié, 1 statut cadre

## **Délai d'installation dans la vie active des diplômés**

Sur l'ensemble des promotions certifiées en 2021, 2022 et 2023, de nombreux diplômés ostéopathes ont démarré leur activité plusieurs semaines après l'obtention de la certification. Les principales raisons évoquées, dans l'ordre d'importance et toutes promotions confondues sont :

- Prise de congés (70% des diplômés en 2021, 57% des diplômés en 2022 et 63% des diplômés en 2023)
- La recherche de structure – cabinet pluridisciplinaire, entreprise, etc. (17% des diplômés en 2021, 24% des diplômés en 2022 et 33% des diplômés en 2023)
- Lieu d'installation pas encore identifié (4% des diplômés en 2021, 29% des diplômés en 2022 et 22% des diplômés en 2023)
- Démarches administratives (9% des diplômés 2021, 5% des diplômés 2022 et 11% des diplômés en 2023)
- En attente de réponse concernant le lieu d'implantation (0% des diplômés en 2021, 14% des diplômés en 2022 et 11% des diplômés en 2023)
- Travaux dans le cabinet (9% des diplômés 2021, 0% des diplômés 2022 et 4% des diplômés en 2023)

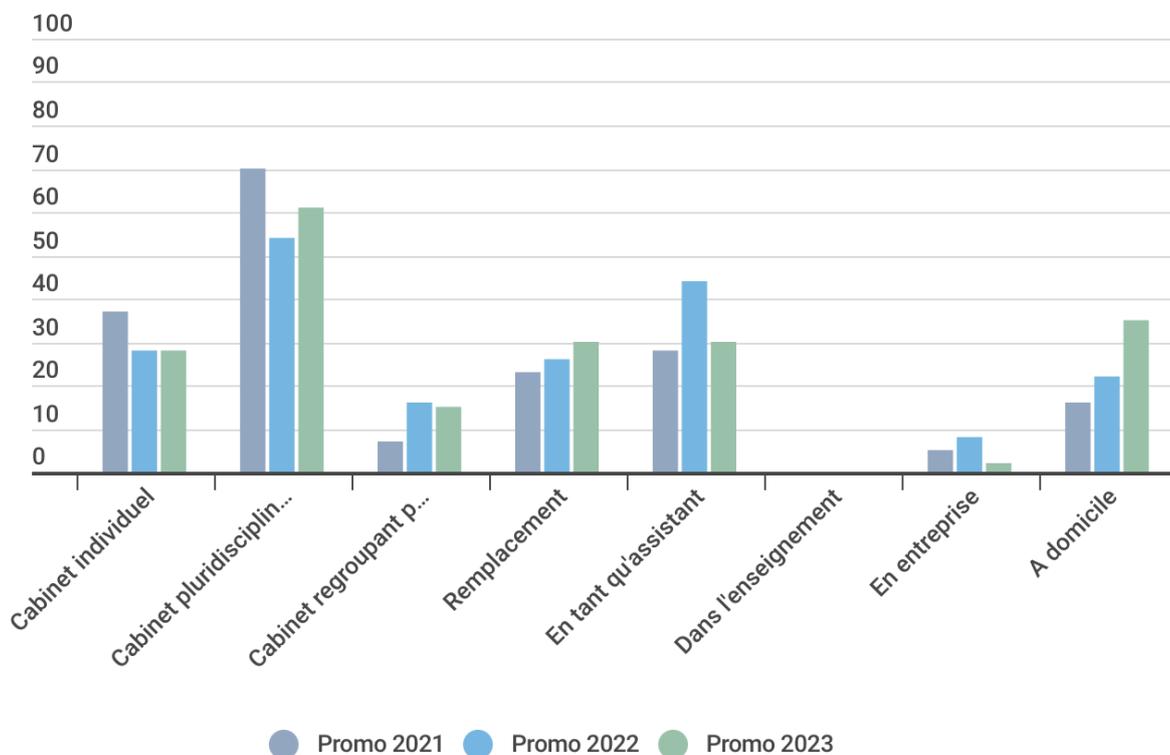
Ainsi, pour ces motifs, 53% des diplômés exerçant une activité d'ostéopathe de la promotion 2021, 42% pour la promotion 2022 et 50% pour la promotion 2023, ont démarré leur activité plus d'un mois après l'obtention de leur diplôme.



Pour la promotion 2023, le délai moyen d'installation est de **68,89 jours (soit 2,30 mois environ)** après l'obtention du diplôme. Pour rappel, le délai moyen d'installation pour les diplômés de la promotion 2022 était de **62,8 jours (soit 2,10 mois environ)** et était de **62,61 jours (soit 2,09 mois environ)** pour la promotion 2021. La profession d'ostéopathe est soumise à la création d'une structure et à la recherche d'une patientèle en démarrage d'activité. Le délai d'installation reste donc cohérent compte tenu du temps que nécessite la création d'une entreprise/d'un cabinet.

### Les cadres d'exercice professionnel des diplômés

#### Evolution des cadres d'exercices professionnels à 6 mois



Le graphique montre les tendances des cadres d'exercices de l'activité professionnelle d'ostéopathe à 6 mois.

Nous remarquons que les cabinets pluridisciplinaires sont toujours priorités par les diplômés, contrairement à l'enseignement, la pratique en entreprise et les cabinets regroupant plusieurs ostéopathes qui sont moins représentés. Nous observons également une hausse significative de l'exercice à domicile depuis la promotion 2021.

En revanche, il est intéressant de noter l'absence de pratiquant dans l'enseignement pour les trois promotions.

### Lieu d'implantation professionnelle des diplômés

La répartition géographique des diplômés implantés en tant qu'ostéopathe, 6 mois après l'obtention du diplôme, par département est de :

- **Promotion 2021** : Val-d'Oise 26%, Yvelines 21% et Hauts-de-Seine 9%.
- **Promotion 2022** : Yvelines 18%, Val-d'Oise 16% et Oise 14%.
- **Promotion 2023** : Val-d'Oise 24%, Oise 17% et Yvelines 7%.

Concernant l'implantation géographique par région pour la promotion 2023, de nombreux diplômés sont restés dans la région Ile de France (25 diplômés soit 46%), suivis de la région Hautsde-France (10 diplômés soit 19%) et de la région Nouvelle-Aquitaine (6 diplômés soit 11%).

De plus, 1 diplômé de la promotion 2023 indique travailler à l'étranger (Luxembourg).

## 2. GESTION DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION

### 2.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

<i>Poste</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Equivalent temps plein</i>
<i>Directrice</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Directrice adjointe</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Coordinateurs pédagogiques</i>	<i>5</i>	<i>5</i>
<i>Personnel pédagogique</i>	<i>44</i>	<i>18,8</i>
<i>Personnel administratif, technique &amp; logistique</i>	<i>11</i>	<i>9,6</i>
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>35,4</b>

### Profils des enseignants de l'année 2023/2024

<i>Profession</i>	<i>Nombre</i>
<i>Ostéopathes</i>	<i>38</i>
<i>Médecins</i>	<i>5</i>
<i>Fondamentalistes</i>	<i>7</i>
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>

## 2.2 Formation continue des personnels

<i>Thème de la formation</i>	<i>Agents concernés</i>	<i>Nb d'heures par stagiaire</i>
Anticiper & préparer sa retraite	ROUSSEL	7
Accroître son leadership - Niveau 1	DUGUET	12
Accroître son leadership - Niveau 2	DUGUET	24
Améliorer ses relations professionnelles grâce à la Communication non violente	LAINÉ CHERGUI	14
Lâcher prise et prendre du recul	CHERGUI BOURRY SAUBAT	14
Les bases de la prise de parole en public	SAUBAT BOURRY DUGUET	14

## 3. APPRENTISSAGE CLINIQUE

---

### 3.1 Clinique pédagogique interne

La clinique pédagogique intégrée à HOLISTÉA comprend 32 salles de consultation, toutes équipées d'un table de pratique ostéopathique électrique professionnelle. Cette clinique est située au seing même du campus HOLISTÉA, au 46 avenue des genottes, 95800 CERGY.

La clinique est ouverte de septembre à juin, soit 10 mois sur 12. Elle reçoit des patients 5 jours sur 7 de 9h à 18h et 6 samedis par an lors des prises en charge assurées par les étudiants des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année FIPS ;

28487 consultations ont été réalisées en clinique pédagogique interne sur l'année scolaire 2024-2025.

Des partenariats sont régulièrement mis en place avec des clubs sportifs, des entreprises et des associations permettant d'étoffer l'expérience des étudiants selon les profils des patients.

#### Stages externes

L'établissement a signé des conventions-cadre de stage avec l'hôpital NOVO de Pontoise. Ainsi, nos étudiants de 5<sup>ème</sup> année participent à la prise en charge des patients en fin de vie, intégrés au service de soins palliatifs, sous la responsabilité du Dr Cécile DURAND. Les consultations sont assurées tous les mardis, en accord avec le staff médical du service. 3 encadrants de la clinique assurent la supervision des consultations à tour de rôle et 2 étudiants se déplacent à chaque session. Durant l'année 2023/2024, 105 actes ostéopathiques ont été prodigués aux patients hospitalisés.

Par ailleurs, une convention a été signée avec le CADA de beauchamp pour proposer des consultations ostéopathiques au demandeurs d'asile. Le rythme des sessions est d'une fois par mois, à chaque session, 6 étudiants se déplacent

encadrés par un superviseur. Au cours de l'année 2023-2024, 217 consultations ont été réalisées.

Egalement, les divers terrains de stage dans le cadre de l'assistance ostéopathique de manifestations sportives bénéficient d'un taux d'encadrement minimal d'un pour 10 étudiants. Les durées d'intervention, ainsi que les disciplines représentées varient d'un événement à l'autre. En 2023-2024, l'ensemble de ces terrains de stage représentent 2124 consultations.

### 3.2 Stages externes

L'établissement a signé des conventions-cadre de stage avec l'hôpital NOVO de Pontoise. Ainsi, nos étudiants de 5<sup>ème</sup> année participent à la prise en charge des patients en fin de vie, intégrés au service de soins palliatifs, sous la responsabilité du Dr Cécile DURAND. Les consultations sont assurées tous les mardis, en accord avec le staff médical du service. 3 encadrants de la clinique assurent la supervision des consultations à tour de rôle et 2 étudiants se déplacent à chaque session. Durant l'année 2023/2024, 105 actes ostéopathiques ont été prodigués aux patients hospitalisés.

Par ailleurs, une convention a été signée avec le CADA de Beauchamp pour proposer des consultations ostéopathiques aux demandeurs d'asile. Le rythme des sessions est d'une fois par mois, à chaque session, 6 étudiants se déplacent encadrés par un superviseur. Au cours de l'année 2023-2024, 217 consultations ont été réalisées.

Egalement, les divers terrains de stage dans le cadre de l'assistance ostéopathique de manifestations sportives bénéficient d'un taux d'encadrement minimal d'un pour 10 étudiants. Les durées d'intervention, ainsi que les disciplines représentées varient d'un événement à l'autre. En 2023-2024, l'ensemble de ces terrains de stage représentent 2124 consultations.

### 3.3 Evolution de l'activité de la clinique pédagogique interne de l'établissement

Nombre de consultations en Clinique Interne 2023/2024	
Nombre de patients accueillis	4629
Nombre total de consultations	28487

Nombre de consultations en Clinique externe 2023/2024	
Soins palliatifs	105
CADA	217
Manifestations extérieures	2124

L'ensemble de nos consultations pour l'année scolaire 2023/2024 est ainsi de près de **31 000** soins ostéopathiques prodigués.

## 4. ACTIVITES DE RECHERCHE

---

### 4.1 Objectifs de la recherche

---

La recherche en études supérieures joue un rôle crucial dans l'enrichissement des contenus d'enseignement. En effet, elle œuvre non seulement au développement de l'esprit critique et analytique des étudiants, mais elle garantit également la production de contenus de formation en adéquation avec les différentes avancées scientifiques et technologiques. De plus, les activités de recherche permettent de contribuer à l'émergence de nouvelles connaissances, indispensables pour répondre aux défis sociaux et économiques actuels. Par conséquent, l'intégration de la recherche au sein des cursus d'ostéopathie s'illustre de facto comme étant l'un des garants primordiaux de la dispense d'une formation de haute qualité.

La recherche interagit, de manière concomitante, sur différents aspects :

#### **4.1.1 L'Amélioration des contenus pédagogiques**

L'actualisation des enseignements, grâce aux dernières avancées scientifiques mises en exergue par la recherche, favorise une transmission de connaissances plus rigoureuse aux étudiants. En effet, la réadaptation permanente des contenus pédagogiques contribue à maintenir une bonne qualité d'information concernant les dernières évolutions et innovations colligées dans le domaine de la santé. La recherche permet ainsi d'enrichir les programmes de formation en ostéopathie, car en intégrant les récentes découvertes des chercheurs, les étudiants bénéficient de contenus d'enseignement validés et actualisés, basés sur des recherches empiriques ou théoriques approfondies, qui sont en capacité de répondre aux besoins spécifiques de chaque domaine abordé. L'enrichissement et l'actualisation perpétuels des contenus pédagogiques œuvrent à maintenir dans le temps un continuum de formation de haute qualité.

#### **4.1.2 L'innovation pédagogique**

La recherche nécessite généralement l'adoption de nouvelles méthodes d'enseignement. Réaliser des activités de recherche contribue automatiquement à tester et à valider de nouvelles approches pédagogiques, comme les méthodes actives (apprentissage par projet, résolution de problèmes, apprentissage centré sur l'étudiant, etc.). Ces innovations sont intégrées dans les contenus afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des apprenants.

De plus, l'intégration des éléments de la recherche dans les cours incite les étudiants à explorer par eux-mêmes et à développer leurs propres compétences en recherche. Ce processus, encourageant l'auto-apprentissage, stimule leur curiosité et leur autonomie, qualités essentielles au sein d'environnements professionnels où la capacité à apprendre rapidement est précieuse. Par conséquent, la recherche et les innovations pédagogiques qui en découlent permettent

de guider les étudiants vers l'exercice de leur future profession, en stimulant notamment les aptitudes d'auto-évaluation et de prise d'initiative raisonnée qui sont indispensables à l'émergence de compétences critiques.

#### **4.1.3 Le développement de compétences critiques**

L'intégration de la recherche au sein des cursus d'études supérieures encourage l'apparition d'approches critiques et interrogatives chez les apprenants, les préparant ainsi à analyser et résoudre des problèmes complexes. En sus, les activités de recherche enrichissent les apports théoriques et pratiques déjà mis en place tout au long du cursus et offrent aux étudiants une expérience directe et concrète des méthodes scientifiques.

Le développement de la pensée critique, favorisé par la mise en place de travaux de recherche, s'illustre comme étant un point essentiel dans l'apprentissage des étudiants. En effet, l'obtention d'un regard critique leur permet de questionner des informations, d'analyser des situations et de prendre des décisions éclairées. De plus, l'acquisition de ce niveau de réflexion atteste et légitimise l'obtention d'un niveau de qualification RNCP 7 à la fin de leur cursus d'études à Holistéa.

#### **4.1.4 Le renforcement du lien formation-emploi**

Grâce aux activités de recherche, le développement des différentes capacités sus-citées permet in fine aux étudiants d'acquérir la rigueur, le recul et la remise en question nécessaires pour réussir à réaliser des prises en charge qualitatives et sécuritaires auprès de leurs futurs patients. En outre, la recherche, notamment appliquée, rejoint généralement les besoins actuels du marché du travail et permet d'anticiper les compétences indispensables au bon déroulement de leur exercice professionnel.

#### **4.1.5 La promotion de la discipline**

L'évolution de la recherche en ostéopathie permet de renforcer la crédibilité scientifique de la discipline et d'ouvrir de nouvelles perspectives thérapeutiques. Elle contribue notamment à évaluer et à valider scientifiquement l'efficacité des différentes techniques et traitements ostéopathiques, en cherchant à prouver leur efficacité et leurs mécanismes d'action. Ainsi, la production d'études cliniques et expérimentales doit œuvrer à faire émerger des preuves tangibles, qui viendront ensuite de facto accroître la légitimité de cette pratique auprès des institutions de santé, des assurances ou encore des autorités de réglementation. L'un des enjeux de la recherche en ostéopathie est donc de mieux intégrer la discipline au sein des systèmes de santé publique tout en améliorant encore davantage l'accès et la qualité de la prise en charge ostéopathique pour les patients.

En outre, à l'aide de la recherche, de nouvelles indications et applications sont à même d'être découvertes. Par exemple, en tentant de déterminer dans quelles conditions spécifiques l'ostéopathie est susceptible d'être le plus bénéfique, les résultats peuvent permettre d'aider à enrichir et à élargir son champ d'action ou encore de démontrer son utilité dans les stratégies de santé publique. De plus, la recherche encourage l'interdisciplinarité. Les approches multidisciplinaires, nécessaires à l'obtention d'une solide reconnaissance académique, permettent de positionner l'ostéopathie comme une composante complémentaire et intégrée aux soins de santé, ce qui augmente non seulement sa visibilité mais aussi sa reconnaissance.

Par conséquent, en s'appuyant sur la recherche, l'ostéopathie se positionne comme une pratique thérapeutique fondée sur des preuves. Cette démarche lui permet de maintenir ses contenus pédagogiques à jour, de les enrichir de manière qualitative, d'encourager l'innovation, de s'écarter des éventuelles dérives thérapeutiques et de légitimer sa place au sein des politiques de santé publique, en assurant de proposer une offre de soins en parfaite adéquation avec les exigences du monde médical.

### **La pratique de la recherche à Holistéa**

L'implication dans la recherche d'Holistéa se décline à la fois au travers d'activités internes et de collaborations externes. En interne, les travaux de recherche menés par les étudiants, à travers la production de différents mémoires, constituent une part essentielle de la démarche scientifique de l'établissement. Cette démarche favorise l'approfondissement des connaissances en ostéopathie. En parallèle, le partenariat avec le CY-Ileps de l'Université de Cergy, concrétisé par le DU en Ostéopathie du Sport et Physiologie de la Posture (DUOSPP), permet à Holistéa de s'engager dans des recherches appliquées, renforçant l'intégration de l'ostéopathie dans le milieu sportif et ouvrant des perspectives de collaboration interdisciplinaire.

## **4.2 Activités de recherche en lien avec la formation en ostéopathie**

---

Les unités d'enseignement du domaine 6 permettent de développer les méthodes et les outils de travail nécessaires à l'analyse de la pratique professionnelle et aux traitements des données scientifiques et professionnelles. Cette unité d'enseignement se répartit tout au long du cursus d'ostéopathie de la façon suivante :

<b>6.1</b>	<b>6.2</b>	<b>6.3</b>	<b>6.4</b>	<b>6.5</b>
Méthodologie de la recherche documentaire et de l'analyse d'articles	Méthodologie de la recherche et de l'évaluation en ostéopathie	Méthodologie d'analyse de la pratique professionnelle	Méthodologie de la communication écrite et orale – Méthodes de travail	Anglais scientifique et professionnel
<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<b>4<sup>ème</sup> année</b>	<b>5<sup>ème</sup> année</b>	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>3, 4, 5<sup>ème</sup> années</b>

Les différents objectifs fixés au cours des années ont pour vocation de guider les étudiants vers l'acquisition d'une bonne maîtrise de la méthodologie de recherche et d'une autonomie suffisante pour répondre aux besoins de leurs futurs exercices professionnels. En ce sens, durant la première année, le contenu des cours de 6.4 doit permettre aux étudiants de savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication ; d'assimiler différentes méthodes d'organisation et de structuration de leurs travaux ainsi qu'à être en capacité de comprendre et de présenter des résultats de travaux de recherche.

Au cours de la troisième année, le contenu des cours de 6.1 les accompagne pour maîtriser les outils d'un service de documentation ; pour produire et présenter une recherche bibliographique ; pour savoir utiliser des références bibliographiques et pour pouvoir analyser un article en mettant en exergue ses limites, ses implications et son utilité en ostéopathie.

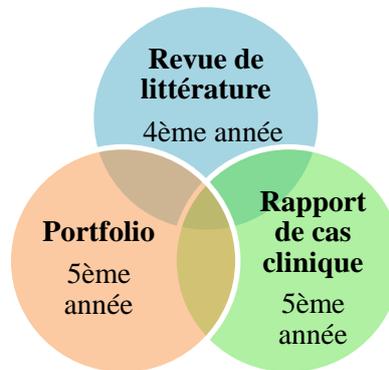
En quatrième année, la substance de l'unité d'enseignement 6.2 amène les étudiants à appréhender la méthodologie de recherche en réalisant un mémoire. Ils doivent par conséquent être capables de choisir et de mettre en avant un travail méthodologique s'organisant autour d'une problématique spécifique.

Durant la cinquième année, le contenu des cours de 6.3 a pour objectif de permettre une acquisition progressive des outils d'analyse critique de la pratique professionnelle afin de pouvoir évaluer une pratique professionnelle au regard de différents critères comme les principes de qualité, de sécurité, de satisfaction de la personne, des connaissances scientifiques ou encore de l'évolution des pratiques professionnelles. Ainsi, les étudiants doivent être en mesure d'identifier les axes d'amélioration de la discipline.

Enfin, transversalement en troisième, quatrième et cinquième années, l'unité d'enseignement 6.5 dispense des cours d'anglais scientifique et professionnel dans le but de renforcer les connaissances en anglais en vue de promouvoir l'exploitation d'articles scientifiques internationaux et de faciliter la prise en charge de patients non francophones.

### **4.2.1 Répartition des activités de recherche**

Conformément aux décrets promulgués par l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie (JORF n° 0289 du 14 décembre 2014), Holistéa dispense les différentes unités d'enseignement réglementaires du domaine 6 aux années concernées. En ce qui concerne la pratique de la recherche interne, Holistéa impose à ses étudiants de produire trois principaux travaux de recherche :



Ces différentes productions visent à répondre aux objectifs d'apprentissage fixés par les unités d'enseignement composant le domaine 6.

### **4.2.2 La revue de littérature**

Il s'agit d'un travail à fournir durant la quatrième année. Il correspond à l'un des premiers exercices intellectuels de longue durée au sein du parcours d'étude. La réalisation d'une revue de littérature permet de remplir la fonction d'initiation à la recherche et nécessite l'acquisition de bases méthodologiques solides, nécessaires à la bonne conduite d'une recherche scientifique.

Réaliser un mémoire de recherche de littérature rend compte d'un travail à la fois théorique et scientifique reposant sur l'élaboration d'un cadre théorique, sur le choix d'une problématique de recherche, sur la formulation d'hypothèse(s) et sur la confrontation d'études scientifiques ayant pour but de réussir à tirer un constat clair de l'état de l'art du domaine choisi. Quel que soit le domaine concerné, quel que soit le paradigme méthodologique choisi, la rédaction de ce mémoire doit se soumettre à une logique de présentation comprenant :

- Une question de départ.
- L'élaboration théorique du problème.
- L'énoncé d'une problématique de recherche et d'hypothèse(s).
- La méthodologie employée (procédure, matériel et méthodes).
- Le compte rendu des résultats et l'analyse critique de ces derniers.

- Leur interprétation (discussion et conclusion).

Ainsi, la revue de littérature prend la forme d'un compte rendu de recherche sur le modèle des revues scientifiques. Il est attendu une production de 50 pages, hors bibliographie et annexes, respectant les normes internationales APA.

Pour mener à bien ce travail de recherche, les étudiants bénéficient de cours théoriques en troisième et quatrième années et d'un suivi personnalisé grâce à la mise en place d'un encadrement sous forme de tutorat. De plus, plusieurs documents leur sont fournis. Parmi ces derniers, un « *Guide de recommandations pour la rédaction du mémoire* » ainsi qu'une « *Feuille de route pour les tutorats* » favorisent non seulement la compréhension des attendus mais offrent également l'opportunité aux étudiants de s'auto-évaluer tout au long de leur production.

#### **4.2.3 Le rapport de cas clinique**

Le rapport de cas clinique s'effectue au cours de la cinquième année. L'élaboration d'un rapport de cas clinique permet aux étudiants de consolider leurs compétences en analyse clinique nécessaires pour évaluer la pertinence et l'efficacité de leur prise en charge ostéopathique. Cet exercice repose sur un travail pratique et scientifique, combinant observation clinique, structuration d'un diagnostic ostéopathique, formulation d'objectifs thérapeutiques et évaluation des résultats de prise en charge ostéopathique. Rédiger un rapport de cas clinique permet de tirer un bilan précis de la prise en charge d'un patient.

Le principe général de présentation d'un cas clinique est d'apporter une vision globale et synthétique de l'évolution de la conduite diagnostique et thérapeutique au cours de la prise en charge d'un patient. Quel que soit le cas pris en charge, la rédaction de ce rapport suit une logique structurée comprenant plusieurs étapes clés :

- **Une description complète du patient et de son contexte clinique** comportant une présentation détaillée du patient, y compris son historique médical, ses antécédents familiaux, ainsi que les symptômes rapportés.
- L'élaboration des éléments diagnostic ostéopathiques en se basant sur des données cliniques. L'étudiant doit structurer un diagnostic ostéopathique pertinent qui guide sa prise en charge.
- La formulation d'une problématique de prises en charge et des objectifs thérapeutiques.
- **Une description des techniques et protocoles ostéopathiques mobilisés.**
- Un compte rendu des **résultats obtenus et une analyse critique de ces derniers** en fonction de critères de jugements définis
- Une interprétation des résultats et une réflexion finale sur les choix thérapeutiques et hypothèses formulées au cours du suivi du patient prenant la forme d'une discussion éclairée.

Le rapport de cas clinique doit être rédigé de manière claire et rigoureuse, reflétant une analyse complète des données cliniques, diagnostiques et thérapeutiques. Ce travail demande également une recherche d'informations détaillées sur les pathologies, les diagnostics et traitements médicaux reçus par le patient (indications, contre-indications, effets secondaires) et/ou chirurgicaux, ainsi qu'une analyse de l'évolution du patient à travers une réflexion argumentée sur les choix thérapeutiques opérés.

Ce rapport prend la forme d'un compte rendu structuré selon les principes de l'analyse clinique et de l'évaluation en ostéopathie, et doit inclure les données cliniques, les schémas d'analyse et les références aux protocoles utilisés. La production attendue est comprise entre 30 et 40 pages, respectant les normes internationales de rédaction en santé.

Les étudiants bénéficient d'un encadrement théorique grâce à l'unité d'enseignement 6.3, qui les initie aux outils d'analyse critique de la pratique clinique en cinquième année. Un suivi personnalisé sous forme de staff clinique et de tutorats est également prévu, permettant aux étudiants de développer une réflexion approfondie sur leur pratique et de recevoir un soutien dans la rédaction de leur rapport. En complément, des documents de référence sont fournis, incluant notamment le « *Guide du rapport de cas clinique* ».

Le rapport de cas clinique se distingue ainsi par son exigence en termes de rigueur, de réflexion critique et de capacité à intégrer des connaissances théoriques et pratiques dans une démarche clinique ostéopathique approfondie.

#### **4.2.4 Le portfolio**

La réalisation de cet exercice permet aux étudiants de retracer l'ensemble des apprentissages et expériences pratiques accumulés durant leur cursus, en développant une analyse critique de leur évolution professionnelle. La constitution du portfolio nécessite à la fois un travail rétrospectif et réflexif permettant in fine aux étudiants de mettre en évidence les compétences acquises, les étapes marquantes de leur formation, ainsi que les axes d'amélioration identifiés. Ce travail vise à offrir un aperçu global et structuré du parcours des apprenants, en lien direct avec les exigences professionnelles de l'ostéopathie.

Par conséquent, la construction du portfolio permet de faire une synthèse des enseignements théoriques et pratiques suivis tout au long du cursus ; d'analyser les expériences de stage, d'événementiel et de clinique interne en mettant en lumière des réflexions sur les prises en charge des patients qui en découlent ; de mettre en évidence les compétences clés développées en les étayant d'exemples concrets et de formuler des axes de développement et d'amélioration pour la future pratique professionnelle. En outre, ce travail

laisse une grande place à la mobilisation de l'auto-évaluation des compétences acquises et des défis rencontrés.

Les étudiants doivent fournir une version écrite de leur portfolio, mais ils sont également tenus de présenter une soutenance de ce travail devant un jury. Cette présentation inclut leur recherche de littérature réalisée en quatrième année, ainsi que leur rapport de cas clinique réalisé en cinquième année. Ce double exercice permet de démontrer leurs compétences en analyse scientifique et en évaluation clinique. Lors de leur présentation de recherche de littérature, ils doivent démontrer leur capacité à élaborer un cadre théorique, à choisir et traiter une problématique scientifique, à formuler des hypothèses de recherche pertinentes, et à pouvoir dégager des conclusions face aux différents résultats obtenus. En parallèle, la présentation du rapport de cas clinique doit quant à elle leur permettre de justifier les choix thérapeutiques qu'ils ont réalisés en clinique en s'appuyant sur des critères de qualité, de sécurité, et de pertinence, nécessaires à une prise en charge ostéopathique optimale.

Ainsi, la réalisation du portfolio et la présentation orale qui lui est associée doivent amener les étudiants à intégrer leurs compétences pratiques, théoriques et méthodologiques, tout en démontrant leur capacité à se positionner de façon professionnelle face à un jury. Ces exercices sont conçus pour les préparer à une pratique ostéopathique autonome et responsable.

### **4.3 Activités de recherche en lien avec le DUOSPP**

Le DUOSPP (diplôme universitaire en ostéopathie du sport et physiologie de la posture) est né en 2022 grâce à l'association d'Holistéa et du CY-Ileps de l'Université de Cergy. Cette formation comporte 436 heures, dont 100 heures de stage réparties en 10 séminaires sur le site d'Holistéa. Ce diplôme a pour but de former des ostéopathes spécialisés dans la préparation, l'optimisation de la performance, la récupération et la prévention des blessures sportives. L'innovation de cet enseignement réside dans l'apprentissage de l'analyse posturale et des dernières avancées sur la prise en charge du sportif, adaptées à chaque type de sport et chaque morphotype sportif.

Cette formation professionnelle propose un contenu basé sur la pratique, en s'associant à un niveau d'expertise universitaire afin de promouvoir une reconnaissance solide au sein du milieu sportif et de favoriser l'intégration des ostéopathes dans des équipes pluridisciplinaires. Pour ce faire, la formation a pour objectif de former les apprenants à : interagir en pluridisciplinarité pour le bien-être sportif, maîtriser les mécanismes lésionnels et pathologiques liés à la pratique sportive, savoir effectuer un examen postural et cinétique, analyser l'impact gestuel par l'exploitation d'outils adaptés, tester et régler les entrées posturales

en fonction de la physiopathologie et des objectifs des sportifs, élaborer une prise en charge ostéopathique ajustée aux différentes phases de l'entraînement et de la compétition, ou encore prévenir les blessures et optimiser les performances par la mise en place de bilans posturaux conformes à la spécificité de chaque discipline.

Grâce à la collaboration d'Holistéa et du CY-Ileps, deux travaux de recherche issus de la première mouture du DUOSPP ont été présentés lors du congrès 2023 de l'ACAPS (Association des chercheurs en activités physiques et sportives) à Reims :

- *Vimbert A.*<sup>1</sup>, *Poli J.*<sup>2</sup>, *Bourgeois P.*<sup>3</sup>, *Serrau V.*<sup>3,4</sup> : Impact du traitement ostéopathique sur la linéarité de nage et la posture chez des nageurs en eau libre internationaux.
- *Fabien J.*<sup>1</sup>, *Poli J.*<sup>2</sup>, *Serrau V.*<sup>3,4</sup> : Étude de l'influence d'un traitement ostéopathique pelvi-périnéal sur la performance du saut chez le Volleyeur professionnel.

En outre, le travail collaboratif entre Holistéa et le CY-Ileps par le biais du DUOSPP a été porteur d'un nouveau projet en partenariat avec l'Hôpital NOVO (Nord-Ouest-Val-d'Oise) de Pontoise. En effet, une étude clinique est en cours de réalisation.

L'EOKLM (Étude Ostéo Kiné Lésions Musculaires) est une étude pilote visant à étudier l'effet de l'association de l'ostéopathie à la prise en charge conventionnelle, dans le traitement des lésions musculaires des ischio-jambiers chez le sportif.

#### **4.4 Évolutions des activités de recherche à venir**

---

Durant le conseil scientifique de juin 2024, Holistéa a décidé d'opérer des changements significatifs et durables en ce qui concerne les contenus et les attentes des travaux de recherche. En tenant compte des contraintes de temporalité, il a été acté collégialement d'une répartition, à court, moyen et long terme, des objectifs d'évolution à mettre en place afin de faire évoluer qualitativement la démarche de recherche de l'établissement.

##### **4.4.1 Évolutions à court terme**

Les évolutions à court terme s'articulent autour de plusieurs axes majeurs visant à renforcer l'encadrement et la qualité des travaux de recherche des étudiants. Tout d'abord, il a été mis en place non seulement un nombre accru de tuteurs, mais également une formation spécifique pour ces derniers, afin d'optimiser l'accompagnement des étudiants dans leurs recherches. Cette mobilisation, essentielle pour garantir un soutien pédagogique adéquat, est effective tant pour la recherche de littérature en quatrième année que

pour le rapport de cas clinique en cinquième année. Une attention particulière a également été portée à l'attribution de tuteurs pour les étudiants professionnels de santé (FPS), afin de leur offrir un accompagnement spécifique dans l'encadrement de leurs travaux, ce qui n'était pas le cas auparavant. En effet, jusqu'à présent, seuls les étudiants en formation initiale postbac (FIPB) bénéficiaient de tuteurs dédiés.

En outre, des supports d'accompagnement écrits supplémentaires ont été mis en place afin d'aider les étudiants et d'optimiser leur suivi tout au long de leurs projets. Ces outils permettent d'offrir des ressources claires et adaptées à chaque étape de leur travail de recherche, facilitant ainsi leur progression, leur auto-évaluation et leur autonomie. Par ailleurs, une meilleure orientation des problématiques des travaux de recherche de littérature des étudiants a été promue dès le début d'année, afin de leur permettre de se concentrer sur des enjeux pertinents et actuels dans les domaines qu'ils souhaitaient étudier. En sus, le niveau attendu en termes de la qualité des recherches, d'analyses réflexives, de synthétisation, de discussions critiques ou encore de conclusions émises grâce aux résultats, a également été renforcé afin de favoriser l'émergence de travaux plus approfondis et rigoureux.

À cela s'est ajouté un travail d'harmonisation des critères d'évaluation grâce à l'introduction d'une nouvelle grille de correction plus rigoureuse. Cette démarche s'inscrit dans une logique de réduction, voire de disparition, de l'éventuelle subjectivité des correcteurs, permettant ainsi une évaluation plus juste et plus transparente des travaux des étudiants. Dans le continuum de cette recherche d'objectivité, une double correction sera également mise en place. Enfin, la nomination d'une responsable de la recherche et d'une équipe référente sont venues soutenir ces initiatives en promulguant des conseils mais également en facilitant les échanges entre les différents acteurs impliqués. Ces différents changements à court terme œuvrent ainsi à améliorer significativement la démarche de recherche au sein de l'établissement et à assurer une formation de qualité aux futurs diplômés d'ostéopathie.

#### **4.4.2 Évolutions à moyen terme – 3 ans**

Les évolutions prévues à moyen terme pour les trois prochaines années visent à structurer davantage la recherche à Holistéa et à approfondir les compétences des étudiants à chaque étape de leur formation. La réorganisation des travaux de recherche débutera en 3ème année, avec l'intégration de nouveaux cours de statistiques en complément des cours de méthodologie déjà dispensés. Ces nouvelles compétences permettront aux étudiants de renforcer leur capacité à analyser et interpréter les données scientifiques de façon plus rigoureuse. En 4ème année, les étudiants se consacreront à l'élaboration d'un cadre théorique solide, servant de base aux travaux de recherche approfondis de la 5ème année. Ces derniers pourront désormais choisir entre trois options pour réaliser leur mémoire : une revue de littérature ; une étude de cas clinique approfondie ou une recherche expérimentale.

Les études de cas clinique et les recherches expérimentales pourront venir s'appuyer directement sur la population de patients accessible au sein de la clinique interne de l'école, offrant ainsi une source riche et concrètes pour les études. L'objectif de ces changements est de produire des mémoires de qualité qui seraient potentiellement

publiables, contribuant ainsi au rayonnement académique de l'établissement et à l'évolution de la discipline ostéopathique.

Le portfolio, qui a déjà prouvé son utilité, sera conservé et encore amélioré pour favoriser une réflexion critique et continue sur leurs apprentissages et leur développement professionnel. Enfin, une soutenance en fin de 5ème année permettra aux étudiants de défendre leur cadre théorique et leur travail de recherche, en affirmant la qualité de leur démarche devant un jury.

L'ensemble de ces évolutions à moyen terme renforcent encore davantage l'ambition d'Holistéa de former des ostéopathes autonomes, aptes à produire des recherches de qualité qui répondent parfaitement aux exigences académiques et professionnelles.

#### **4.4.3 Évolutions à long terme – 5 ans**

Dans une perspective à plus long terme, Holistéa ambitionne de renforcer sa position en tant qu'acteur clé dans la recherche ostéopathique en visant l'intégration de recherches expérimentales sur le modèle des collaborations avec l'hôpital Novo. Ce projet implique la mise en œuvre de recherches basées sur des protocoles rigoureux, appuyés par les ressources uniques de la clinique interne de l'école. En mobilisant cette population spécifique de patients, les étudiants pourront mener des recherches expérimentales approfondies, permettant ainsi de produire des données empiriques solides, susceptibles de faire avancer la compréhension de l'efficacité des techniques ostéopathiques dans des contextes spécifiques.

Un autre objectif majeur est d'assurer un **continuum de formation pour les tuteurs de mémoire**. En effet, à long terme, Holistéa souhaite garantir que tous les tuteurs de mémoire bénéficient d'une formation continue pour affiner leurs compétences pédagogiques et méthodologiques. Cela favorisera non seulement une meilleure qualité d'encadrement des étudiants, mais aussi une plus grande homogénéité dans la qualité des travaux de recherche produits au sein de l'école. En formant ces tuteurs de manière régulière et approfondie, Holistéa ambitionne d'élever encore davantage le niveau de la recherche et d'assurer la pérennité d'une **activité de recherche de haute qualité** au sein de l'établissement.

Ce double objectif — la consolidation des recherches expérimentales et l'amélioration continue du suivi pédagogique — permettra à Holistéa de faire progresser la discipline de l'ostéopathie, tout en soutenant la formation de futurs ostéopathes capables de participer activement à la recherche scientifique. En rendant ces travaux plus rigoureux et en augmentant la qualité de l'encadrement, l'école pourra se positionner comme un leader dans la formation des ostéopathes chercheurs et contribuer significativement à l'évolution de la profession.

#### 4.5 Liste des intervenants en recherche à Holistéa

Le pôle recherche mis en place à Holistéa, composé d'une responsable de la recherche et de deux référents dédiés, incarne une dynamique d'innovation et de rigueur scientifique au sein de l'établissement, visant à encadrer et à enrichir les projets de recherche.

<b>Clémence LANNAY</b> <b>Responsable de la recherche</b>	<b>Julien Poli</b> <b>Référent recherche</b>	<b>François DELCOURT</b> <b>Référent recherche</b>
<b>Formations</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ostéopathe D.O</li> <li>- Psychologue</li> <li>- Master 2 en Sciences de l'éducation</li> <li>- D.U - Urgences et soins de terrain en milieu sportif</li> <li>- Coordinatrice pédagogique à Holistéa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ostéopathe D.O</li> <li>- Master 2 en Contrôle moteur</li> <li>- D.U - Anatomie</li> <li>- Directeur d'Holistéa</li> <li>- D.U - Urgences et soins de terrain en milieu sportif</li> <li>- D.U de Santé Publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ostéopathe D.O</li> <li>- Kinésithérapeute D.E</li> <li>- D.U - Psychosomatique</li> <li>- DESU - Pratiques du coaching</li> <li>- Enseignant à Holistéa</li> </ul>

En sus de l'équipe de coordination de la recherche, plusieurs enseignants dédiés apportent également leur expertise pour encadrer et corriger les différents mémoires des étudiants. Leur implication garantit un suivi personnalisé et renforce la qualité et la rigueur méthodologique de chaque projet de recherche, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs académiques et professionnels d'Holistéa.

Enfin, comme le prévoit l'article 17 de l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie (JORF n°0289 du 14 décembre 2014) qui stipule que : « *Dans chaque établissement est constitué un conseil scientifique conformément au décret n° 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie. Il est chargé de garantir la qualité scientifique de la formation. Il définit les grandes orientations du cursus de formation, dans le respect du référentiel national, en lien avec les évolutions scientifiques et professionnelles. Il a un rôle de veille scientifique sur tout sujet relatif à l'ostéopathie. Il propose des thèmes de formation continue et de recherche. Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an sur convocation du directeur de l'établissement. Le compte rendu des séances est à la disposition de l'équipe pédagogique et des étudiants* », un conseil scientifique se tient annuellement en présence de la responsable de recherche, des deux référents de recherche, d'un enseignant-chercheur –

Monsieur Virgile Serrau (enseignant-chercheur CY-Ileps, Laboratoire Interdisciplinaire LINP2, formateur DU de podologie, biomécanique et sport, formateur DU ostéopathie du sport et physiologie de la posture) – et d'un médecin – Madame Imène Chergui (docteur en médecine, enseignante à Holistéa).

## 5. LES ENQUÊTES DE SATISFACTION DES ETUDIANTS

---

Chaque année, un questionnaire de satisfaction est proposé aux étudiants.

Les étudiants répondent aux enquêtes de satisfaction en ligne, de manière anonyme avec recueil des données via la plateforme NET-YPAREO.

Les données sont anonymes et compilées via EXCEL afin de regrouper les questions portant sur les mêmes sujets.

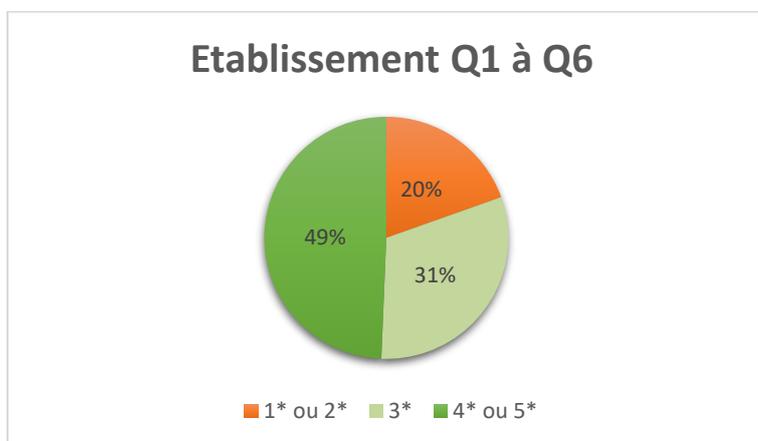
L'évaluation de la satisfaction des étudiants portent sur les catégories suivantes :

- L'établissement
- La formation
- Les enseignements & enseignants
  - Global
  - Individuel
- L'apprentissage clinique
- Satisfaction globale

### 5.1 Sur l'établissement

6 question portent sur l'établissement :

- Confort et équipement pédagogique des salles de cours
- Entretien des locaux
- Environnement extérieurs
- Espace cafétéria
- Organisation des repas
- Informations disponibles sur le site internet et les réseaux sociaux



Les 2 questions qui dégradent le plus l'évaluation globale sont celles portant sur l'équipement des salles de cours ainsi que sur les espaces extérieurs.

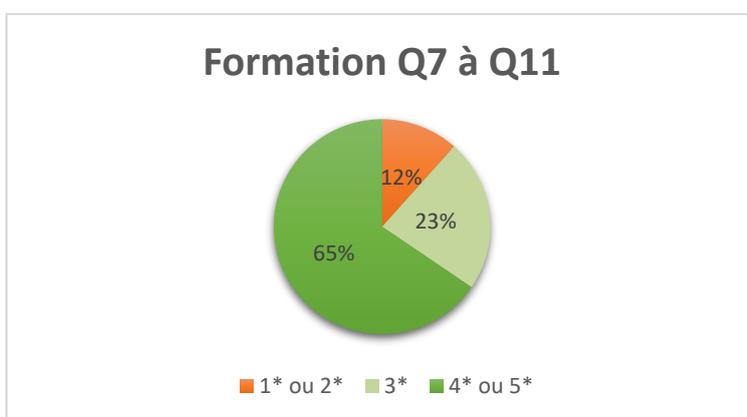
Dans les 2 cas, des actions correctives ont été mises en place par la direction :

- Achat de têtes.
- Tri du matériel dégradé.
- Augmentation de la fréquence des passages des jardiniers (role du propriétaire)
- Réparation des éléments signalés comme défectueux.

## 5.2 Sur la formation

5 questions portent sur la formation :

- L'outil Net-Yparéo
- La planification des cours
- La pédagogie des enseignants
- La relation Enseignant-Etudiant
- Les supports de cours



Les 2 questions (Planification - Y-Paréo) qui impactent cette évaluation font l'objet d'action correctives :

- Choix de l'outil de planification Hyperplanning

Egalement, les étudiants souhaitent une impression plus systématique des supports de cours. Les ambitions de l'établissement sur la sensibilisation écologique et le respect de l'environnement font l'objet d'une communication plus claire.

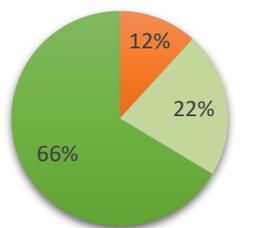
## 5.3 Les enseignements & enseignants

L'évaluation des enseignements se fait de manière globale ainsi que de manière individuelle, par groupe pour ce qui est des matières pratiques, et de manière nominative pour ce qui est des enseignements théoriques.

4 questions portent sur les enseignements :

- Disponibilité des enseignants
- Rythme des cours
- Capacité d'échange & interactivité des enseignants
- Accompagnement individuel

## Enseignements Q12 à Q15



1\* ou 2\* 3\* 4\* ou 5\*

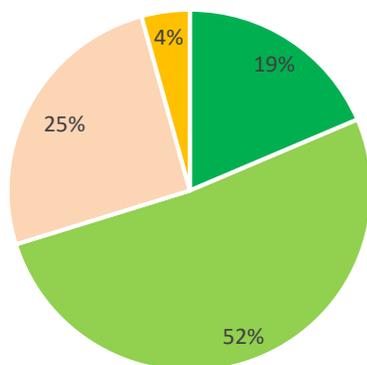
La question qui dégrade cet indicateur porte sur l'individualisation de l'accompagnement. La demande formulée est de plus d'encadrants lors des cours de pratique. A Holistéa, le taux d'encadrement en cours de pratique est déjà supérieur aux simples exigences réglementaires. L'accent a été mis par la coordination pédagogique sur l'utilisation efficace de temps d'encadrement en cours de pratique. Cet indicateur sera suivi lors des évaluations à venir.

### 5.4 Apprentissage clinique

4 questions portent sur l'apprentissage clinique:

- Cours d'entrée à la clinique
- Locaux et matériel clinique
- Accompagnement clinique
- Répartition du planning clinique

## Clinique Q41 à 44



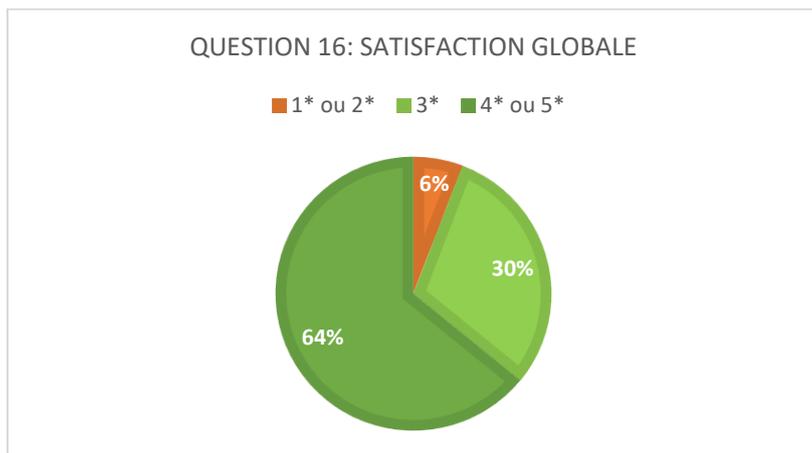
Tout a fait satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Les questions qui affectent le plus ces scores portent sur les locaux et sur l'accompagnement clinique.

Des actions correctives ont été mises en place dès cette année avec l'embauche de 2 encadrants clinique supplémentaires et la refonte de l'apprentissage pratique clinique, des méthodes d'évaluation, du suivi individuel des étudiants avec l'attribution dès la 3<sup>ème</sup> année d'un référent par étudiant.

Egalement, des investissements matériels sont prévus pour l'année 2025/2026 permettant la dématérialisation du suivi des patients de la clinique intégrée d'HOLISTÉA.

## 5.5 Satisfaction globale



La satisfaction globale est dotée d'un score supérieur à la moyenne de plus de 90%.